

alternatives

LE JOURNAL

VOL.15 NO.8 / MAI 2009

UN JOURNAL POUR UN MONDE DIFFÉRENT

WWW.ALTERNATIVES.CA

Privatisation à la canadienne en Afrique de l'Ouest

Petit train ne va pas loin

Plus de 5 ans après que la gestion du chemin de fer reliant la capitale du Sénégal, Dakar, à celle du Mali, Bamako, eut été cédée au consortium Transrail, le réseau est en ruine. Et c'est la population qui paie le prix d'une privatisation qui a complètement déraillé.

MYRIAM CLOUTIER

Les infrastructures de la ligne ferroviaire Dakar-Bamako sont vétustes, les accidents fréquents. Aucun plan d'investissement n'a été mis en œuvre malgré les promesses des actionnaires qui se sont succédés à la direction de Transrail depuis 2003.

Mais le pire est peut-être à venir. Au bord de la faillite, Transrail veut réduire ses dépenses en licenciant 376 employés sur les 1 468 que compte l'entreprise. Cette rationalisation des coûts annoncée en mars par le conseil d'administration a provoqué l'ire des employés du rail sénégalais et maliens. Leurs syndicats ont décidé de rompre toutes relations avec la direction. Au Sénégal, le ton s'est radicalement durci : au début avril, les trois syndicats de cheminots ont organisé une marche et ont immobilisé les trains entre Thiès et Dakar durant vingt-quatre heures. Le recours à une grève générale illimitée est envisagé. Du côté maliens, le ministère des Transports a fait savoir qu'il s'opposait aux congédiements.

Transrail avait déjà adopté des positions antisyndicales. Dès 2003, des centaines d'employés ont été mis à pied. De plus, les travailleurs ont subi des réductions de salaire et la suppression de certains acquis sociaux. En juin et juillet 2006, les syndicats ont déclenché sans succès des grèves paralysant le trafic ferroviaire durant plusieurs jours.

« Pour les travailleurs, c'est la misère. Pour la population et l'économie nationale, c'est un désastre. Je ne comprends pas comment une autorité publique ou le président puisse encore défendre la privatisation », explique le président du Collectif citoyen pour la restitution et le développement intégré du rail malien (Cocidirail), Thiécoura Traoré. Ancien employé de Transrail et ancien dirigeant du Syndicat des travailleurs du rail (Sytrail) au Mali, il a lui-même été congédié en 2004, sans droits ni indemnités. La raison alors invoquée par Transrail : la déloyauté, en raison de ses prises de position à travers le Cocidirail.

La privatisation du chemin de fer n'a pas seulement détérioré les conditions de travail des syndiqués, elle a aussi affecté la mobilité de la population, de même que l'économie locale. En effet, le transport de passagers sur le réseau ferroviaire malien est à l'abandon, car les opérateurs privés gèrent essentiellement le trafic international de marchandises, pour ainsi engranger des profits à court terme, au détriment du service aux usagers. De plus, la fermeture de 26 haltes et gares au Mali fait en sorte qu'autant de villages sont désormais isolés et qu'il n'y a plus de possibilités pour les habitants le long du rail d'échanger des produits alimentaires, faute de voyageurs et de petits commerçants.

Des Canadiens à l'origine de cette privatisation

En 2003, le Mali et le Sénégal ont privatisé le trafic international sur la ligne Dakar-Bamako qui relevait auparavant des Chemins de fer du Mali (RCFM) et de la Société nationale des chemins de fer du Sénégal (SNCS). La gestion des opérations a alors été confiée à Canac (une compagnie d'experts-conseils et opérateur ferroviaire ayant son siège social à Montréal) et Getma (France) qui, ensemble, ont acquis 51 % des actions d'un consortium ayant pris le nom de Transrail SA.

Si la SNCS a maintenu le transport voyageur pour Dakar et sa banlieue jusqu'à Thiès, c'est le Mali qui a été désavantagé dans cette affaire : la RCFM a été dissoute, les employés ont perdu les postes de responsabilité et le service de passagers (le trajet Kayes-Bamako-Koulikoro) a été abandonné par Transrail.

La RCFM, évaluée à 275 millions de dollars canadiens, a été laissée pour 18 millions, une somme payable en 7 ans sur exploitation de la ligne, pour une concession d'une durée de 25 ans renouvelable.

Le mécontentement battant son plein, les Canadiens au cœur du chaos de la privatisation du chemin de fer se retirent en 2007. La compagnie Canac

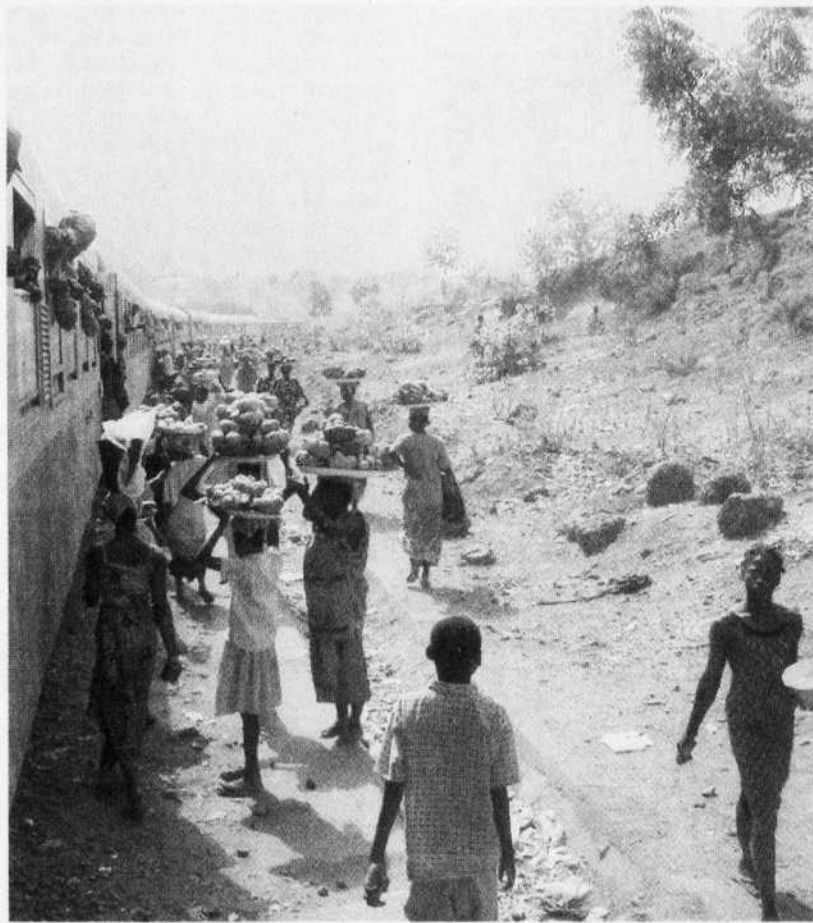


PHOTO : FLICKR / CFARIVAR

est achetée par l'entreprise américaine Savage, qui revend alors sa participation dans Transrail à la compagnie belge Vecturis, le nouvel opérateur. Toujours en 2007, le Groupe Advens, basé à Paris, dirigé par Abbas Jaber, proche ami de Karim Wade, fils du président sénégalais, devient l'actionnaire majoritaire de Transrail, en plus d'avoir fait main basse sur les secteurs stratégiques de l'arachide et du coton au Sénégal.

« La mort de l'activité ferroviaire »

Un audit, réalisé à Paris en décembre 2007 avec la collaboration de la Banque mondiale, de Transrail et des États sénégalais et maliens, a évalué à 20 millions de dollars le déficit de Canac-Getma entre 2003 et 2006. Avec Vecturis à la direction de Transrail, le déficit a augmenté de 6,4 millions, seulement pour les derniers mois de 2007. L'audit a suggéré aux États un réinvestissement, mais ni le Sénégal ni le Mali ne sont prêts à s'engager, car déjà lourdement endettés. Pour la première fois, les ministères des

La ligne ferroviaire Dakar-Bamako permet à des villages complètement isolés de demeurer en contact avec le reste du monde. Véritables marchés ambulants où commerçants et citoyens s'échangent frénétiquement des denrées et des produits de première nécessité durant de courtes haltes, les trains sont essentiels aux économies de subsistance de ces communautés. L'abolition de ces haltes par la compagnie privée Transrail, qui n'en retire rien, est une catastrophe pour ces villages.

Transports du Sénégal et du Mali se sont prononcés officiellement sur l'état du chemin de fer en juin 2008. Dans une déclaration commune, ils ont admis l'échec de la privatisation en parlant de la « mort de l'activité ferroviaire ». Ces deux États précisent que Transrail n'a pas réussi en 5 ans à gérer les lignes de façon plus efficace que les anciennes sociétés nationales.

VOIR PAGE 2 : MALI

DOSSIER ÉCONOMIE ET PRIVATISATION

La crise économique et financière, c'est aussi la crise d'une idéologie : le néolibéralisme. La privatisation des services publics constitue une des pièces maîtresses de ce projet popularisé dans les années 1980 par Reagan et Thatcher. Mais comme le présente bien Myriam Cloutier avec le cas de la privatisation du chemin de fer au Sénégal et au Mali, oublier l'apport socioéconomique du train en se centrant sur la recherche du profit mène à la catastrophe. Ici au Québec, un nouveau phénomène inquiète des groupes communautaires : la mise sur pied conjointe de programmes sociaux entre l'État et la Fondation Chagnon. Marie-Eve Voghel-Robert, rapporte les craintes d'une privatisation d'initiatives sociales. Mais il est possible de résister. Stéphanie Rousseau rappelle les victoires inspirantes du peuple bolivien pour empêcher la prise en charge des services d'aqueduc par des multinationales.

Deux économistes viennent aussi éclaircir certaines conséquences du néolibéralisme. Marc-André Gagnon montre que la croissance des trente dernières années a été accaparée par les plus riches. Durant cette période, c'est le crédit qui a maintenu en vie la classe moyenne. Avec son évaporation, le réveil est donc brutal. Un lendemain de veille, c'est aussi le legs de la récente rencontre du G20. Bernard Elie décrie les mesures annoncées : la volonté de vraiment réglementer la sphère financière n'y est pas.

Pourtant, des solutions existent pour sortir de la logique néolibérale. Jacques Héruvald explique que les entreprises ou les coopératives qui œuvrent dans le domaine de l'économie sociale répondent à des besoins réels avec des objectifs qui dépassent le simple profit. Bonne nouvelle, l'économie sociale est en pleine croissance au Québec! La crise offre également l'occasion de modifier les assises de notre économie. Guillaume Hébert détaille le Green New Deal, une initiative lancée en Grande-Bretagne pour établir une économie sur des bases vertes.

Enfin, une remise en cause de moyens visant à sortir du capitalisme sauvage est parfois nécessaire. Benoîte Labrosse présente donc un nouveau livre sur le commerce équitable qui questionne certaines pratiques des acteurs de ce secteur.

Bonne lecture!

Repenser le commerce équitable

Malgré sa popularité croissante depuis ses débuts dans les années 1980, le commerce équitable « n'a jamais été aussi fragile dans son essence et dans la formulation de son projet de commerce alternatif ». L'heure de l'autocritique a sonné. C'est du moins l'avis du groupe de chercheurs à l'origine de l'ouvrage *Quel commerce équitable pour demain? Pour une nouvelle gouvernance des échanges qui vient tout juste de paraître chez Écosociété.*

BENOÎTE LABROSSE

En février 2005, Juan, un producteur de café équitable du Chiapas (Mexique), a reçu 85 \$ par sac de café, alors que le prix équitable est fixé à 141 \$, et que sa récolte sera vendue à ce prix aux distributeurs et aux consommateurs du Nord. Le solde du montant est utilisé par son organisation locale pour assurer la transformation, le transport et la commercialisation de sa récolte, dont près de 20 % ne pourra être exportée, car elle n'atteint pas les standards de qualité du Nord. Juan n'aura accès à aucun préfinancement pour sa prochaine récolte - son organisation ne dispose pas de fonds suffisants -, pas plus qu'il ne sera payé pour l'aspect biologique de sa production, car entamer un second processus de certification est long et coûteux.

L'histoire de Juan a servi de prétexte à la douzaine de chercheurs qui ont

pondu *Quel commerce équitable pour demain?* pour questionner la portée réelle du « juste prix » prôné par le commerce équitable. Son histoire soulève aussi les enjeux liés à la légitimité et à l'application des critères équitables, aux modèles de développement prônés par le mouvement et à la responsabilité concrète des acteurs du Nord. Loin de vouloir renier les bienfaits avoués du commerce équitable, les auteurs, dont la majorité gravite autour de la Chaire de responsabilité sociale et de développement durable de l'UQAM (CRSDD), ont comme ambition « d'offrir un outil de réflexivité au mouvement équitable par la critique constructive ». La titulaire de la Chaire et codirectrice de l'ouvrage, Corinne Gendron, résume ainsi la démarche : « Nous voulions apporter notre contribution aux débats à venir, mais aussi faire réaliser aux citoyens à quel point la situation est complexe et à quel point le commerce équitable est confronté à toutes les problématiques du développement. »

En plus d'exposer les nombreux questionnements qui sont survenus au cours de sept de leurs propres expériences sur le terrain, les auteurs concluent leur ouvrage par une dizaine de propositions adressées aux nombreux acteurs du mouvement équitable. Certaines d'entre elles, comme « viser une meilleure répartition Nord-Sud de la valeur ajoutée des produits équitables », s'appliquent sans peine à l'histoire de Juan. Même chose pour leur souhait « d'instaurer un dialogue et des partenariats avec les autres initiatives », plus particulièrement avec les certificateurs biologiques.

Et le rôle du Nord dans tout ça?

Le commerce du quinoa bolivien équitable contient lui aussi sa part de para-

doxes. La popularité croissante de cette denrée sur le marché international pousse les Boliviens à en produire davantage, mais aussi à en consommer moins dans le but d'en exporter le plus possible. Les nouilles de blé sont donc en train de remplacer le quinoa, dans le régime alimentaire de base des Boliviens, même si sa qualité nutritionnelle est reconnue depuis longtemps et sa culture bien adaptée aux conditions locales.

Un tel constat amène le groupe de chercheurs à s'interroger sur les impacts du modèle de développement, actuellement prôné par le mouvement équitable et sur la souveraineté alimentaire des pays producteurs. De culture vivrière, le quinoa est passé à culture de rente, suivant un modèle de développement qui, constatent-ils, « reste résolument marqué par une dynamique Nord-Sud, dans laquelle le Sud approvisionne le Nord en denrées exotiques non transformées ».

Pourtant, pour être à la hauteur de ses aspirations, le commerce équitable devrait plutôt « s'inscrire dans une perspective partenariale de coopération Nord-Sud », soutient le collectif. Malheureusement, ce partenariat semble inéquitable, autant du point de vue monétaire que de celui des responsabilités. En effet, si les producteurs équitables du Sud doivent se conformer à un ensemble de critères de certification, il n'en est rien pour les distributeurs du Nord. Toute entreprise peut s'enorgueillir - et publiciser - le fait qu'elle offre des produits équitables, sans avoir à mettre en œuvre les critères de transparence, de démocratie et d'éducation du consommateur, qui sont pourtant à la base même du mouvement. Les chercheurs du col-



Corinne Gendron

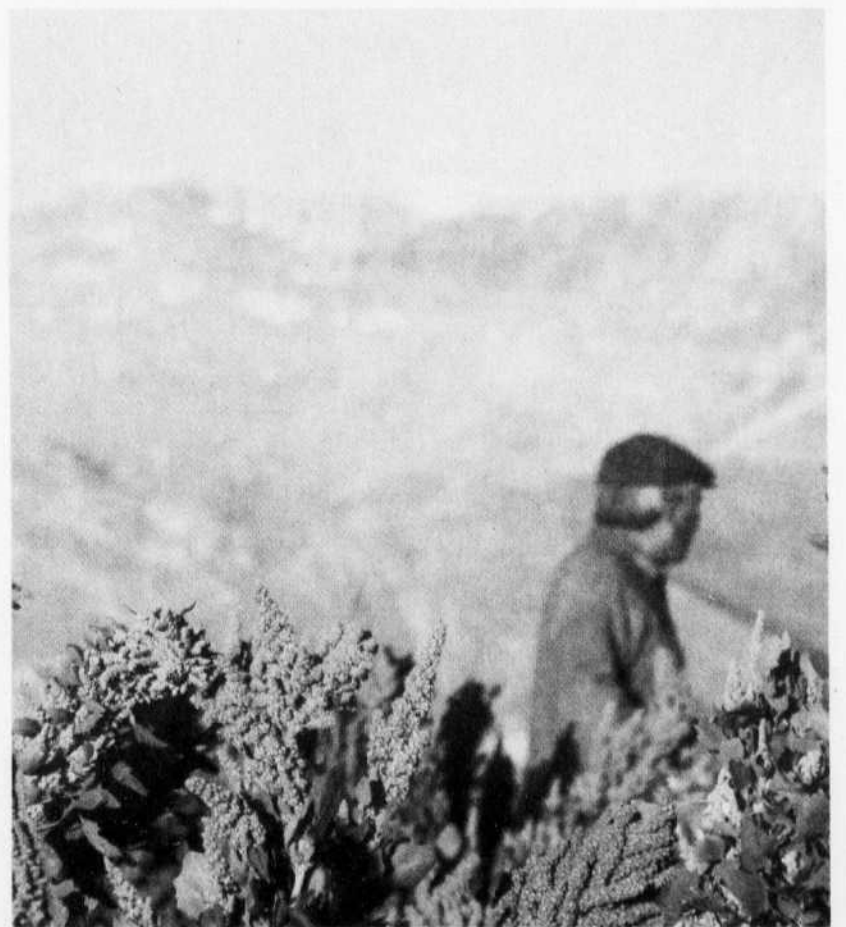


PHOTO : FLICKR / TRULOPEZ

Les Boliviens mangent de moins en moins de graines de quinoa, réservées pour l'exportation. Pourtant, cette plante, bien adaptée au climat des hauts plateaux d'Amérique du Sud et cultivée depuis des millénaires, fournit un excellent apport nutritif.

lectif concluent donc qu'il est impératif de « prévoir des exigences pour les acteurs du Nord qui se revendiquent du circuit équitable ». Selon eux, ces critères devraient « au minimum servir à distinguer les acteurs du Nord offrant des caractéristiques équitables de ceux qui n'offrent que les produits équitables ».

« Finalement, ce que l'on tente de dire aux acteurs du mouvement équitable, c'est qu'il faut sortir le commerce équitable de la logique uniquement commerciale, résume Corinne Gendron. Si le commerce équitable veut garder sa cohérence, il de-

vra s'inscrire dans le mouvement plus large de consommation responsable, et pour y arriver, il devra nécessairement réaffirmer sa dimension politique. »

Quel commerce équitable pour demain?
Pour une nouvelle gouvernance des échanges
Corinne Gendron, Arturo Palma Torres,
Véronique Bisailon, et coll., Éditions
Écosociété, 2009, 232 pages.

La « fausse classe moyenne » piégée

Grâce au crédit, une fausse classe moyenne était apparue aux États-Unis. Aujourd'hui, elle est nue devant le miroir : la croissance économique des trente dernières années a profité seulement à l'élite et a appauvri la majorité des travailleurs. Sans des mesures pour diminuer les inégalités sociales, la relance demeurera fragile.

MARC-ANDRÉ GAGNON

L'actuelle débâcle financière, c'est d'abord la crise dans le secteur des sous-primes, soit les créances à risque des ménages américains les plus fragiles financièrement. Ces ménages ont longtemps conservé un accès facile au crédit moyennant une prime sur le taux d'intérêt, surtout pour accéder à la propriété. Ces créances constituaient en 2006 près du quart des hypothèques en vigueur. Puisque ce secteur offrait un accès au crédit excessivement laxiste, il a permis à une grande partie des ménages moins nantis de maintenir un niveau de vie aisé. Il a généré ce qu'on pourrait appeler une « fausse classe moyenne » aux États-Unis. Toutefois, tant que la bulle spéculative dans le secteur immobilier se poursuivait conjointement avec un taux d'intérêt très bas, les gens de cette fausse classe moyenne pouvaient hypothéquer l'accroissement de la valeur de leur maison pour consommer.

Le simple essoufflement de la bulle immobilière a conduit à l'effondrement de ces fragiles arrangements financiers visant à endetter toujours davantage ceux qui n'en avaient pas les moyens. L'accès au crédit s'est contracté et les saisies de maison se sont multipliées à grande vitesse. Le fléchissement de la consommation et l'accès difficile au crédit pour les entreprises ont provoqué des faillites et des mises à pied, diminuant d'autant le pouvoir d'achat des travailleurs.

Augmentation des inégalités

En frappant directement les plus pauvres, cette crise financière est en train de mettre cruellement en lumière les dérives du capitalisme américain de-

puis le début des années 1980. En effet, les années Reagan ont conduit à une croissance sans précédent des inégalités de revenus aux États-Unis. Les attaques contre les syndicats, les baisses d'impôt pour les plus riches et l'impératif de la compétitivité qui a forcé la flexibilisation du travail et renforcé les avantages des entreprises sont tous des facteurs qui ont conduit à une explosion des inégalités de revenus. Malgré un ralentissement de cette dynamique sous Clinton, elle s'est fortement accélérée dans les huit dernières années sous George W. Bush.

Si on analyse la répartition des revenus par centiles (tranches de 1 % des plus pauvres aux plus riches, voir graphique), on constate un changement majeur dans la répartition des revenus. Si l'ensemble de la société profitait de la croissance économique de 1947 à 1979, c'est clairement les 5 % les plus riches qui ont empêché le magot depuis 1979. À noter qu'avec l'intégration des femmes sur le marché du travail, le nombre d'heures travaillées en moyenne par ménage a augmenté de 20 % depuis 1979, ce qui signifie que la moitié des ménages américains se sont appauvris par rapport au nombre d'heures travaillées. En fait, le salaire horaire réel moyen des travailleurs est aujourd'hui moins élevé que ce qu'il était en 1965. L'accès au crédit a permis de compenser le manque à

gagner en prêtant massivement aux travailleurs. Non seulement les travailleurs étaient payés moins, mais en plus ils devaient payer un intérêt pour maintenir leur pouvoir d'achat.

Comme le montre le magazine *Fortune*, il n'est pas surprenant que les revenus annuels moyens (ajustés pour l'inflation) des cent plus grands P.D.G. américains soient passés de 1,3 million (40 fois le salaire moyen) en 1970 à 37,5 millions (1070 fois le salaire moyen) en 1999. Tandis que les revenus horaires réels de la majorité des travailleurs ont baissé depuis 1970, ceux des P.D.G. ont augmenté de 2900 %!

L'accès facile au crédit a pu camoufler jusqu'à présent cette explosion des inégalités puisque même si la majorité des Américains s'appauvrissaient, ils conservaient un bon niveau de vie et ne ressentait donc pas ces inégalités. La crise financière actuelle met cruellement en lumière l'importance des dynamiques inégalitaires mises en place depuis le début des années 1980. Ce n'est pas que la finance qui soit en crise, c'est le modèle néolibéral fondé sur la croissance des inégalités qui devient injustifiable pour ceux qui paient le prix de cette crise.

Pelleter en avant les problèmes

Les plans de relance économique, au Canada et aux États-Unis, visent d'abord

CROISSANCE DES REVENUS DES MÉNAGES AMÉRICAINS

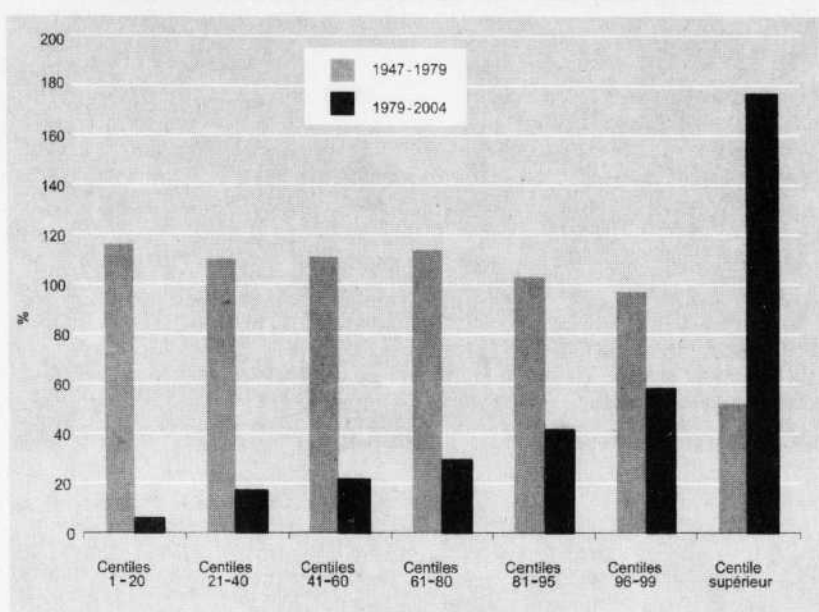


PHOTO: FLICKR / BITZCELT

à sauvegarder les institutions financières tout en relançant la consommation par des baisses d'impôts et en maintenant des emplois par des travaux d'infrastructure. Rien donc pour modifier la dynamique inégalitaire.

Les interventions massives des États visent à recapitaliser le système bancaire tout en épurant les actifs toxiques, comme cherche à le faire la Maison-Blanche, afin que les robinets du crédit s'ouvrent de nouveau. Ceci permettra peut-être le retour à la croissance dès 2010 sans modifier les fondements du système économique actuel. Ce scénario est toutefois problématique, non seulement parce qu'il recourt massivement aux fonds publics pour maintenir un système économique profitant seulement à une minorité, mais aussi parce que l'injection massive de liquidités publiques mettrait en place les conditions structurelles pour la formation d'une nouvelle bulle spéculative encore plus gigantesque étant donné la masse de liquidités publiques disponibles. Relancer l'économie, dans le système actuel, ne signifierait que pelleter en avant les problèmes systémiques qui iraient en grandissant avant d'exploser de nouveau dans cinq à dix ans.

La crise, une opportunité

Toutefois, la crise peut jouer le rôle constructif d'éveilleur de conscience face à l'ordre économique néolibéral et à ses promesses non tenues pour la grande majorité des citoyens. La crise deviendrait celle du plan d'action néolibéral et de sa logique priorisant le rendement des actionnaires sur toute autre

dimension de la vie en collectivité. Cette prise de conscience pourrait conduire à un nouvel ordre économique mondial inspiré de celui qui a émergé à Bretton Woods en 1944 avec la création du FMI et de la Banque mondiale, mais prenant en compte cette fois les revendications écologiques, sociales et altermondialistes. Il s'agit alors, comme le propose l'économiste François Morin, de relancer la demande mondiale dans une perspective de développement durable et de réduction des inégalités, par un financement qui passerait par une fiscalité redistributrice et transparente ainsi que par une politique monétaire coordonnée entre les pays. Par exemple, en plus d'un plafond sur les revenus des actionnaires et des dirigeants d'entreprises ainsi que l'élimination des paradis fiscaux, une nationalisation temporaire du système bancaire, envisagée dans plusieurs pays, pourrait servir à financer la relance économique en prenant en compte les aspirations citoyennes afin de financer les énergies renouvelables, le commerce équitable et la finance solidaire.

Les crises systémiques de longue durée ont déjà changé la face du monde à plusieurs reprises. Si cette crise perdure, le travail de conscientisation ne fera que commencer afin d'empêcher le retour au néolibéralisme, aux dérives autoritaires (comme dans les années 1930) et aux dynamiques inégalitaires.

L'auteur est chargé de cours en sciences économiques (UQAM) et chercheur postdoctoral au Centre des politiques en propriété intellectuelle (McGill).

G20: les géants accouchent d'une souris

Succès médiatique et politique, la rencontre du G20 au début d'avril à Londres avait pour but d'enrayer la crise et d'empêcher à l'avenir sa reproduction. Le bilan est décevant. Les 20 pays les plus importants de la planète ne sont pas prêts à s'attaquer à la racine du problème en réglementant la sphère financière.



PHOTO: FLICKR / DOWNING STREET

BERNARD ÉLIE

Les membres du G20 ont renouvelé leur volonté de restaurer la croissance et l'emploi par des politiques monétaires (réductions des taux d'intérêt et injections de liquidités) et des politiques budgétaires de relance (investissements dans les infrastructures et baisses d'impôts). La politique monétaire vise la reprise des crédits que les établissements financiers devenus trop craintifs n'offrent plus. Les banques centrales les inondent de liquidités, de comptant, pour les inciter à répondre aux demandes d'emprunts.

Bien sûr, il faut rétablir un système de crédit, mais faut-il remettre en place celui qui a provoqué la crise? Certes, le G20 a dénoncé les paradis fiscaux, les agences de notation, les fonds spéculatifs, la scandaleuse rémunération des cadres, donc les aspects les plus visibles, les plus crapuleux et les plus infects de la finance mondialisée. Mais rien ne touche vraiment les pratiques des établissements financiers à la source des dérives de ce petit monde.

Par exemple, la responsabilité des acteurs doit être établie. Ce principe fondamental a été abandonné depuis 25 ans. Concrètement, il faut que l'établissement financier initiateur d'un crédit en soit responsable jusqu'à son remboursement. En effet, il n'y a pas si longtemps, une banque qui accordait un prêt à une entreprise, après avoir évalué sa viabilité,

surveillait sa bonne conduite en la suivant dans son évolution pour s'assurer ainsi de la préservation de la solvabilité de son débiteur et le recouvrement de sa mise. Jusqu'à l'éclatement de la crise, la banque pouvait retrouver sa liquidité sans attendre le terme du prêt accordé, donc elle n'avait plus à suivre l'emprunteur. Il s'agissait de regrouper plusieurs crédits (prêts à des entreprises, hypothèques, crédits de carte...) et d'émettre des titres d'emprunt reposant sur ces crédits regroupés. Ces titres adossés à des actifs permettent à la banque émettrice d'obtenir du comptant et surtout de transférer les risques de défaillances des premiers emprunteurs à d'autres acteurs financiers. Ces derniers peuvent décider eux aussi d'opérer de la même façon et émettre de nouveaux titres adossés à des actifs dont ceux achetés à notre banque. C'est la titrisation! Après plusieurs montages financiers successifs, la titrisation nous fait perdre de vue l'origine du processus et les vrais risques encourus, d'autant plus que les agences de notation les ont coté « AAA », la même cote que celle reçue par la banque émettrice.

Éliminer les abus les plus grossiers, les membres du G20 sont d'accord. Mais intervenir dans les mécanismes des marchés financiers par une véritable réglementation contraignante, jamais.

Au moins 250 milliards de dollars seront mis à la disposition de la BM au cours des deux prochaines années. Ces milliards permettront le financement des échanges commerciaux des pays pauvres, sous forme de crédits à l'exportation et de prêts aux agences locales d'investissement et aux banques multilatérales de développement. Rien d'extraordinaire, il s'agit de donner les moyens d'une relance, sous forme d'emprunts, à ceux qui en n'ont pas la possibilité. On ne connaît pas les conditions de ces prêts. Seront-

elles les mêmes que celles imposées par le « Consensus de Washington » élaboré par l'administration du président Bush père avec la complicité du FMI et de la BM, en 1990 après la chute du Mur de Berlin? Les fonctionnaires de ces institutions internationales auront-ils oublié le modèle économique néolibéral qu'ils ont appliqué avec tant de zèle, au malheur des pays du Tiers monde?

Le nouveau Conseil de stabilité financière (CSF) qui succède au Forum de stabilité financière créé par le G7, il y a dix ans, sera plus important, mais aura-t-il une certaine influence? Pas vraiment : son rôle se limitera à surveiller les risques macroéconomiques et financiers et à conseiller le FMI. Aucun organisme n'est mis en place avec de vrais pouvoirs contraignants, les États-Unis ne tolérant pas d'être soumis à une institution extérieure. L'idée d'une gouvernance financière supranationale, voulue par la chancelière allemande Merkel et le président français Sarkozy, est abandonnée. Les États continueront à réguler leurs établissements financiers en espérant qu'ils appliqueront les règles décidées dans les grands forums internationaux.

1 000 milliards du FMI et de la BM

Les membres du G20 ont décidé d'allouer 1 000 milliards au Fonds monétaire international (FMI) pour soutenir les efforts d'équilibre financier des pays membres et à la Banque mondiale (BM), chargée d'appuyer les investissements structurants. Les 750 milliards alloués au FMI sont en fait des crédits avancés par les pays riches qui pourront être utilisés par les pays pauvres en difficulté pour stabiliser la valeur de leur monnaie et pour maintenir un certain équilibre financier, particulièrement au niveau des mouvements des capitaux à court terme, plus volatils. Il s'agit donc d'accroître l'accès au crédit de certains pays d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est.

Les milliers d'économistes formés dans ce modèle, qui ont cru en lui et qui l'ont imposé sur la planète depuis plus de 25 ans, n'ont certainement pas viré capot en quelque mois. Les économistes de nos gouvernements, de la Banque du Canada, de la Réserve fédérale des États-Unis, de la BM ou encore du FMI, sans oublier ceux du secteur privé et des universités, ne se sont pas transformés brusquement en défenseurs de l'intervention de l'État et en apôtres de la réglementation. Keynes et Marx ne sont pas au pouvoir, bien au contraire. Le capitalisme ultralibéral n'est pas encore dans la poubelle de l'Histoire.

L'auteur est professeur associé au Département de sciences économiques de l'UQAM. Une plus longue version de ce texte a été publiée sur le site www.economieautrement.org sous le titre « Le G20 et ses après ».

MALI

SUITE DE LA UNE



PHOTO: FLICKR / PHOTOGRAPHER95

Transrail n'a jamais respecté les conditions du contrat d'exploitation. Celui-ci était pourtant conditionnel à un plan d'investissement, puisque Transrail était responsable des travaux de réfection de l'axe Dakar-Bamako. Ce plan n'existe toujours pas.

Maintenant, Transrail impose un « plan de sauvetage », qui non seulement consiste en des licenciements massifs, mais qui insiste pour que l'État du Sénégal et celui du Mali lui versent des arriérés de 22 millions de dollars. Avec cet argent, Transrail affirme pouvoir investir d'urgence et entamer le processus de recapitalisation.

Pendant ce temps, pour les usagers maliens, c'est la dégradation. Mohamed Tabouré, militant au Cocardir, la déplore : « Nos dirigeants politiques sont attachés par mille fils aux desideratas des multinationales et c'est pourquoi ils se plient à leurs exigences et se gardent d'agir. »

Le Cocardir prône un « développement intégré » pour que le Mali et le Sénégal se réapproprient le chemin de fer et en fassent un outil de développement des communautés. Pour cela, une reprise totale par l'État du transport de passagers et des marchandises est souhaitable.

Mais une telle renationalisation a peu de chances de se réaliser. La privatisation de la Société des télécommunications du Mali (SOTELMA) est enclenchée, et une loi adoptée en août par le Parlement malien, sous la pression de la Banque mondiale, autorise la privatisation de la Compagnie malienne de développement des textiles, qui gère la filière du coton. Pourtant, cette industrie occupe la première place pour les exportations et est rentable pour l'État. Les leçons de l'expérience Transrail ont-elles été retenues?

Économie sociale Résiliente malgré la récession

La crise met en lumière la nécessité d'une « autre économie », qui ne place pas au cœur de sa mission la maximisation du rendement aux actionnaires. Heureusement, ce modèle existe déjà, et il est en plein essor au Québec, comme ailleurs sur la planète : il s'agit de l'économie sociale.

JACQUES HÉRIVAUULT

En plus de ne démontrer aucun signe d'essoufflement dans la tourmente actuelle, bien au contraire, l'économie sociale, composée de coopératives, de mutuelles et d'organismes sans but lucratif (OSBL), est fondée sur des logiques commerciales tout autres que celles ayant provoqué la crise : gestion démocratique des entreprises, rendements à la collectivité, réponse à des besoins collectifs, primauté des personnes sur le capital et développement local et durable.

L'économie québécoise regorge d'exemples de ces entreprises. En milieu rural confronté au déclin, des collectivités se mobilisent pour sauver leur village et attirer de nouveaux résidents. Les entreprises d'économie sociale jouent un rôle essentiel dans la revitalisation des milieux ruraux. À Saint-Joachim-de-Shefford, en Estrie, la population a choisi un projet coopératif de réintroduction de la culture de la poire pour revitaliser le village. Trente propriétaires ont mis en commun des parcelles de terre qui permettront à terme une plantation de 10 000 poiriers. C'est aussi une coopérative qui est responsable de l'entretien et de la cueillette. En Outaouais, la Laiterie Château, qui détenait 35 % du marché régional, annonce sa fermeture en 2006. L'ensemble de la région se mobilise pour sauvegarder

les emplois, maintenir le savoir-faire local et conserver un levier de transformation agroalimentaire dans la région. Les citoyens de l'Outaouais choisissent de fonder une coopérative de consommateurs, la Laiterie de l'Outaouais, qui sera dotée d'une nouvelle usine et commencera ses opérations cette année. À Saint-Elzéar, en Gaspésie, la coopérative Contact réinvente la transformation agroforestière pour y intégrer les principes du développement durable.

En milieu urbain, plusieurs projets structurants sont en émergence. Au cœur du nouveau Quartier des spectacles, la radio communautaire CIBL s'installera au coin des rues Saint-Laurent et Sainte-Catherine. Dans le secteur de l'habitation, uniquement à Montréal, près de 12 000 logements communautaires sont en chantier ou en planification. Bâti son quartier, un OSBL voué au développement de l'habitation communautaire, est le plus gros développeur immobilier à Montréal. À Trois-Rivières, la Société immobilière communautaire des premiers quartiers, un OSBL, a acheté l'Auberge internationale pour assurer la pérennité de l'offre d'hébergement touristique abordable de la ville. L'Auberge intégrera un volet social et environnemental au cœur de sa mission.

Crise ou pas, l'économie sociale au Québec prend de l'ampleur. Forte de plus de 7 000 entreprises, employant plus de 125 000 personnes, ayant un chiffre d'affaires au-delà de 17 milliards de dollars annuellement et représentant plus de 6 % du PIB, cette sphère économique est maintenant incontournable au Québec.

Un choix stratégique

L'intérêt grandissant pour l'économie sociale, incluant celui des pouvoirs publics, s'appuie sur plusieurs constats. En premier lieu, la nature même de ces entreprises les empêche d'être délocalisées. Elles sont issues d'une démarche collective enracinée dans un territoire, et la forme de propriété empêche la vente au plus offrant. Au moment où la

stratégie d'investissements ou de prêts publics massifs pour attirer de grandes multinationales dans des communautés régionales en déclin connaît des échecs retentissants, des entreprises contrôlées par les collectivités locales prennent toute leur importance.

Rappelons qu'historiquement les entreprises d'économie sociale ont toujours démontré leur grande capacité de survie et de réponse aux besoins collectifs dans les périodes les plus difficiles. Grâce aux coopératives agricoles durant la grande dépression, l'agriculture québécoise a pu mieux traverser la crise. Aujourd'hui, l'histoire semble se répéter. Il n'est pas anodin, par exemple, que Boisaco, née de la volonté des gens du milieu de se prendre en main à la suite de trois faillites successives d'entrepreneurs, soit la seule usine de sciage toujours ouverte sur la Côte-Nord.

Une autre raison pour expliquer l'intérêt accru envers l'économie sociale est sa durabilité. Les entreprises collectives ont une durée de vie beaucoup plus longue que l'entreprise privée. Des études réalisées par le ministère du Développement économique du Québec démontrent un taux de survie des coopératives deux fois supérieures au privé après 10 ans d'existence (44,3 % contre 19,5 %). Le bilan de quelque 484 investissements du Réseau d'investissement social du Québec depuis 1997 démontre également un taux de survie qui dépasse largement celui de la PME traditionnelle.

De plus, alors que pratiquement tous les fonds d'investissement privés et parapublics ont dû éponger des pertes faramineuses dans leur bilan annuel 2008-2009, la Fiducie du Chantier de l'économie sociale, fonds de capitaux de risque uniquement au service des entreprises d'économie sociale du Québec, a présenté un bilan positif.

Les entreprises d'économie sociale québécoises ont connu un essor important depuis dix ans, une époque de grande prospérité, et elles continuent sur leur lancée même en ces temps de crise.



PHOTO : COOPÉRATIVE CONTACT

L'économie sociale regarde vers le haut : ce secteur poursuit sa croissance en employant 125 000 personnes au Québec et en générant des revenus annuels de 17 milliards de dollars. À Saint-Elzéar, en Gaspésie, la coopérative Contact valorise des ressources forestières négligées pour en faire des produits durables, comme ici avec des plafonds suspendus en bois.

Québec doit en faire plus

L'enjeu est de pouvoir assurer l'accès aux instruments nécessaires pour leur développement. L'État québécois a mis en place un plan d'action en faveur des entreprises collectives l'automne dernier et a inclus dans son budget 2009-2010 quelques mesures pour favoriser le développement de l'économie sociale. Quoique saluées, ces mesures demeurent encore timides considérant le potentiel non seulement de développement de l'économie sociale, mais aussi sa capacité de redéfinir nos rapports économiques sur une base humaine dont le monde à tant besoin.

Des milliards de dollars sont sur le point d'être injectés dans des programmes d'infrastructures, dans le sauvetage d'entreprises privées traditionnelles ou dans des secteurs économiques jugés fondamentaux. L'économie sociale est perçue, pour l'instant, uniquement

comme un acteur marginal de ces grandes stratégies de sortie de crise. Avec sa capacité de créer des emplois durables, de favoriser l'ancrage des entreprises localement contre les vents de la délocalisation et d'inscrire son développement dans des missions sociales et environnementales, l'État a-t-il vraiment le loisir de se priver d'un tel partenaire?

L'auteur est responsable des communications stratégiques au Chantier de l'économie sociale.

Vaincre le « Triple Crunch »

Au Québec comme ailleurs, les citoyens doivent saisir l'opportunité de restructurer l'économie de façon à régler non pas à une ou deux crises, mais bien trois. À cet effet, des intellectuels britanniques en faveur d'un New Deal vert (Green New Deal), ont lancé des pistes de solutions d'envergure visant à contrer le « Triple Crunch » : la crise écologique, la crise financière et la crise pétrolière.

GUILLAUME HÉBERT

À quoi devrait ressembler un New Deal vert au XXI^e siècle? Une politique économique de cet ordre implique un rôle important de l'État par le biais d'investissements. Face à la crise écologique, ces investissements massifs devraient être verts, c'est-à-dire qu'ils doivent permettre la réduction des émissions de carbone et mettre l'économie sur la voie de la viabilité écologique. Par conséquent, les projets d'infrastructures proposés par les gouvernements semblent inadéquats, puisqu'ils abordent le défi de la même façon que ce que l'on faisait il y a cinquante ans, à

une époque où les dévastations écologiques causées par le productivisme de la société de consommation étaient négligées.

Une meilleure planification

Un travail considérable sera nécessaire en habitation. Un New Deal vert encourage le principe « un bâtiment, une station énergétique », selon lequel un plan de grande envergure verrait l'ensemble des méthodes de construction et planifierait la mise à niveau des immeubles, notamment les bâtiments publics. L'adoption d'une telle perspective créerait des emplois dans le domaine de l'efficacité énergétique et des projets d'énergie renouvelables tels l'éolienne et le solaire. À l'échelle canadienne, ceci permettrait de créer 200 000 emplois, selon le Congrès du travail du Canada.

Une remise en question de l'aménagement du territoire pour notamment enrayer les désastres provoqués par l'étalement urbain, est aussi nécessaire. Un groupe de chercheurs de l'Université d'Ottawa, Sustainable Prosperity, a produit un rapport évaluant une vingtaine de grands projets pour répondre à la crise. C'est le développement du transport collectif qui obtient la meilleure note lorsqu'il s'agit de mettre en place des plans susceptibles de relancer l'économie tout en respectant l'environnement. En effet, le transport en commun a un impact positif sur la qualité de l'air et sur l'efficacité générale du carburant, et il permet d'élaborer de nouvelles technologies dans ce domaine.



PHOTO : FELICIE D'ARSEVEN

Des Britanniques ont marché dans les rues de Londres le 5 décembre pour réclamer l'application du Green New Deal.

D'autres pays, notamment en Europe, ont initié depuis plusieurs années la mise sur pied d'une classe de « cols verts », des travailleurs liés à un meilleur respect de l'environnement. En Allemagne ou en Espagne, ces cols verts, qui oeuvrent à prévenir et

minimiser les dommages infligés à l'environnement, se comptent déjà par centaines de milliers. Ces emplois, qualifiés ou non, ainsi que la formation des travailleurs permettront d'offrir la main-d'œuvre nécessaire aux projets d'envergure s'inscrivant dans la logique du New Deal vert.

Quant aux ressources financières, plusieurs avenues existent également. Des économistes proposent notamment d'émettre des « bons de la victoire » pour les changements climatiques, à la manière de ce qui s'était fait lors de la Deuxième Guerre mondiale. L'argent récolté servirait par exemple à développer le transport en commun et l'efficacité énergétique. D'autres incitatifs fiscaux pourraient aussi rediriger vers d'éventuels grands projets écologiques une partie des sommes actuellement contenues dans les banques, les caisses de retraite et les épargnes individuelles.

L'État doit prendre l'initiative

Une action étatique est indispensable pour coordonner et stimuler une telle transition technologique des ressources, comme il a été nécessaire pour lancer des projets tels qu'Internet, développé initialement aux États-Unis par les militaires.

Le capital « politique » est là. Plus les populations verront s'intensifier les conséquences de la crise et plus ils appuieront les initiatives de renouveau qu'on leur proposera. Même le FMI reconnaît désormais que la « natio-

nalisation des banques fait partie de la solution », ce qui montre comment la sphère du possible s'élargit en temps de crise.

Le New Deal vert rappelle l'expérience des Britanniques durant la Seconde Guerre mondiale et celle des Cubains après l'implosion de l'Union soviétique pour montrer que des défis apparemment insurmontables peuvent être relevés. D'un point de vue économique, il est frappant de constater que dans ces deux cas, on est parvenu à remodeler les modes de vie en s'adaptant à un rationnement rendu nécessaire à la suite d'une baisse draconienne des ressources.

Dans les deux cas, le succès de l'adaptation s'est largement appuyé sur un effort populaire décentralisé. Enfin, on a même noté des conséquences bénéfiques à la collectivité tels qu'un renforcement du sentiment de solidarité et une amélioration généralisée de la santé publique.

Soutenir que la crise actuelle n'est qu'une petite tempête à traverser risquerait de laisser se refermer une période propice à la mise sur pied de politiques économiques majeures. Seul un New Deal vert peut réellement faire face au « Triple Crunch ».

L'auteur est chercheur à l'Institut de recherche et d'informations socio-économiques (IRIS).

NOUVEAUTÉS CHEZ ÉCOSOCIÉTÉ

Réapprendre le sens des limites



DÉSObÉIR ET GRANDIR

VERS UNE SOCIÉTÉ DE DÉCROISSANCE

PAUL ARIÈS

Préface de Serge Mongeau

Collection Actuels

Quand 20% des humains s'approprient 86% des ressources disponibles sur Terre, parler de décroissance devient une nécessité. En effet, si les presque sept milliards d'êtres humains vivaient comme les occidentaux, nous aurions besoin de trois planètes. Dans *Désobéir et grandir*, Paul Ariès nous montre qu'il devient indispensable que nos sociétés réapprennent le sens des limites et renouent avec une primauté du politique sur l'économique.



ET NOUS SERIONS PARESSEUX ?

RÉSISTANCE POPULAIRE ET AUTOGESTION LIBERTAIRE

MARCEL SÉVIGNY

Préface de Normand Baillargeon

Voici des histoires pour renverser la tristesse et l'apathie, voici des gens qui transforment le monde sans en demander la permission.

Plongeant au cœur du quartier Pointe-Saint-Charles à Montréal, Marcel Sévigny raconte les expériences de mouvements populaires telles que la lutte contre le déménagement du casino de Montréal et l'aventure exceptionnelle du Café alternatif La Petite Gaule. Des idées à l'action, ce livre témoigne de l'émergence d'un mouvement communautaire et libertaire qui devrait en inspirer plus d'un.

Une lucide résistance...

MARCEL SÉVIGNY

PRÉFACE DE NORMAND BAILLARGEON

Et nous serions paresseux ?

Résistance populaire et autogestion libertaire

Écosociété



ISBN 978-2-923165-49-3 - 216 pages - 23 \$

BILLETS

Afrique du Sud : transition inachevée



Pierre Beaudet

En 1994, Nelson Mandela et l'ANC étaient élus lors d'un raz-de-marée électoral durant lequel la population noire s'était clairement exprimée. De quoi était-il question exactement? L'apartheid, ce système de discrimination raciale institutionnalisé, avait pour but de maintenir les classes populaires dans un perpétuel état de semi-servage. L'expropriation des paysans les avait transformés en prolétaires corvéables à volonté pour l'industrie et les mines des grands conglomérats appartenant à la minorité blanche et aussi aux entreprises multinationales. Mais au tournant des années 1960, la révolte des jeunes et des travailleurs fait tout basculer. Un immense mouvement de masse s'acharne, par une résistance civile essentiellement non violente, à paralyser le régime. Entre-temps, l'ANC réussit à catalyser les aspirations populaires autour du symbole qu'est déjà à l'époque Nelson Mandela et d'un programme de démocratisation et de récupération nationale et sociale. Tout cela culmine avec l'arrivée au pouvoir de l'ANC.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là. Une campagne est organisée pour forcer Mandela à accepter l'inacceptable. Peu à peu, le leadership nationaliste capitule, en commençant par la promesse au FMI qu'il n'y aurait pas de réforme agraire pour redonner aux paysans les terres volées par l'apartheid. Parallèlement, Mandela accepte de « respecter » la dette héritée de l'époque où l'apartheid cherchait à décapiter la résistance. Certes, ce « grand compromis » est présenté comme le seul moyen d'éviter la guerre civile et la descente aux enfers.

Une fois élue, l'ANC s'active à gouverner mais, dans une large mesure, elle a les pieds et les poings liés. Bien sûr, les lois discriminatoires sont abolies. Mais aux barrières raciales se substituent des barrières sociales. En principe, les Noirs peuvent maintenant habiter la ville des Blancs, mais en pratique, ils ne peuvent pas quitter les logements sordides des bidonvilles. En principe, l'éducation et la santé sont accessibles pour tous, mais en pratique, il y a le secteur public déliquisant, sous-financé, qu'on laisse aux Noirs, et le secteur privé aux standards occidentaux, qui est pour les Blancs et la petite minorité noire cooptée par le système. Le chômage frappe environ 40 % de la population active. 1 000 personnes par jour meurent du SIDA, devant un système de santé déginglé et où l'accès aux médicaments rétroviraux reste problématique. Entre-temps, l'économie sud-africaine connaît une embellie, faisant de l'Afrique du Sud, avec le Brésil, un des pays les plus inégalitaires au monde. Le successeur de Nelson Mandela, Thabo Mbeki, se vante alors d'être surnommé « Monsieur Thatcher » pour ses politiques d'austérité et son respect des normes imposées par le FMI et les banques internationales.

Mais peu à peu, l'étoile de Mbeki pâlit. L'an passé, une révolte à l'intérieur de l'ANC impose son retrait pour laisser la place à son rival Jacob Zuma, celui-là même qui vient de remporter une éclatante victoire électorale. La majorité africaine entend le message de changement que Zuma leur offre. Cependant, Zuma a un certain nombre de cadavres dans le placard, dont de sordides histoires de corruption. Il joue la carte du leader zoulou traditionaliste, avec ses 5 femmes et ses 18 enfants. En fait, il capitalise sur l'ethnicité pour augmenter son vote là où les Zoulous sont majoritaires. Il se dit à l'écoute du peuple, ce qui lui vaut l'appui des syndicats. Mais il se contente de vagues promesses au plan économique. Pour les optimistes, Zuma va infléchir le pouvoir à gauche. Pour les pessimistes, il y a un risque que l'Afrique du Sud tombe dans une sorte de dérive à la zimbabweenne, dans un mélange de populisme et de répression.

À l'ombre du postapartheid, que certains qualifient de néoapartheid, de nouvelles résistances populaires prennent forme. Dans les townships (bidonvilles), des quartiers s'organisent pour « déprivatiser » les services publics comme l'eau et l'électricité en mettant dehors les « promoteurs » et en paralysant les municipalités complaisantes. Les travailleurs sont moins inhibés d'affronter l'ANC, d'où les grèves qui ont stoppé l'activité économique ces dernières années. L'imagerie nationaliste et l'aura de Nelson Mandela s'érodent, mais restent encore puissants, comme en témoigne la dernière élection. Dans ces zones d'ombre et d'ambiguïté, se profilent de nouvelles confrontations.

L'audace d'espérer : pas pour Cuba malheureusement!

NORMAND BAILLARGEON

C'était écrit dans le ciel : le 5^e Sommet des Amériques, tenu à Trinité-et-Tobago, n'a pas permis aux 34 pays présents d'atteindre sur la question cubaine un consensus qui aurait permis de lever l'embargo imposé à Cuba depuis... 47 ans!

Les États-Unis, seuls de leur camp, persistent donc, contre le reste du monde, à affamer, à faire souffrir, à rendre malade et à priver de médicaments et d'appareils médicaux adéquats tous les Cubains. Plusieurs pays d'Amérique latine, le Venezuela en tête, ont donc, pour cette raison, refusé de signer la déclaration finale du sommet. Depuis un demi-siècle, les États-Unis maintiennent sur Cuba une politique où se mêlent à cet embargo d'innombrables actes terroristes, des complots pour assassiner Castro et de multiples tentatives de coups d'État. Cette politique reste inflexible et elle n'a cessé d'être appliquée avec une rigueur et un fanatisme réellement inouïs.

Tout cela, y compris l'embargo lui-même, a pourtant été condamné à maintes reprises par toutes les instances pouvant se prononcer et a été déclaré illégal par de nombreuses autres. Ces déclarations ont été faites conformément au droit international qui interdit notamment d'utiliser la privation de nourriture comme moyen de pression politique ou économique. La population américaine, comme le reste de la population mondiale, désapprouve en bloc cette politique. Mais rien n'y fait. L'administration Kennedy, qui a initié toutes ces choses, tenait à ce que le reste du monde pense que les États-Unis, quand il est question de Cuba, « devient légèrement cinglés ». C'est encore le cas aujourd'hui.

Car il faut en effet être cinglé - et beaucoup plus que légèrement - pour voir dans Cuba une menace pour les États-Unis. Un ambassadeur mexicain à qui le gouvernement américain demandait de dire que Cuba présentait un danger pour son pays avait expliqué qu'il ne pouvait le faire : s'il affirmait une telle chose, expliquait-il, il serait responsable du décès de 40 millions de Mexicains, qui mourraient aussitôt de rire.

Au total, même si Obama a promis de grands changements en campagne électorale, ceux-ci, on le voit à présent, seront finalement bien modestes - les autorisations de voyages et les transferts d'argent seront notamment plus libéralement accordés. Il faut déplorer cette impasse de toutes nos forces. C'est qu'en ce moment historique où Cuba, très fragilisée par la crise économique, par la montée des inégalités, de la pauvreté, du marché noir et de l'économie informelle, doit imaginer une voie politique et économique qui lui permettrait de sortir de l'autoritarisme, de la planification centrale, de la bureaucratie et de l'organisation hiérarchique du travail, mais sans entrer dans l'économie de marché; en un tel moment, l'absence de levée de l'embargo est une véritable catastrophe.

C'est une catastrophe pour le peuple cubain d'abord, qui réclame des changements. C'en est une aussi pour ces valeurs de droits de l'homme et de liberté d'expression, objet de rhétorique pour les États-Unis qui justifient ainsi leur délirante et mortifère politique. Ces valeurs elles-mêmes exigeraient des États-Unis non seulement qu'ils lèvent l'embargo, mais aussi qu'ils ferment la base militaire de Guantanamo illégalement occupée, et qu'ils compensent Cuba pour tous les dommages subis depuis un demi-siècle. Finalement, le maintien de l'embargo est une catastrophe pour l'espoir d'un socialisme plus authentique, celui que les dirigeants américains ne peuvent en aucun cas tolérer - ceci expliquant cela.

L'audace d'espérer d'Obama, semble-t-il, ce n'est pas pour les Cubains.

ALTERNATIVES

DIRECTEUR GÉNÉRAL : Michel Lambert
RESPONSABLE DE L'INFORMATION : Emmanuel Martinez

MONTREAL - 3720, avenue du Parc, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2J1
Tél. : (514) 982-6606 Fax : (514) 982-6122

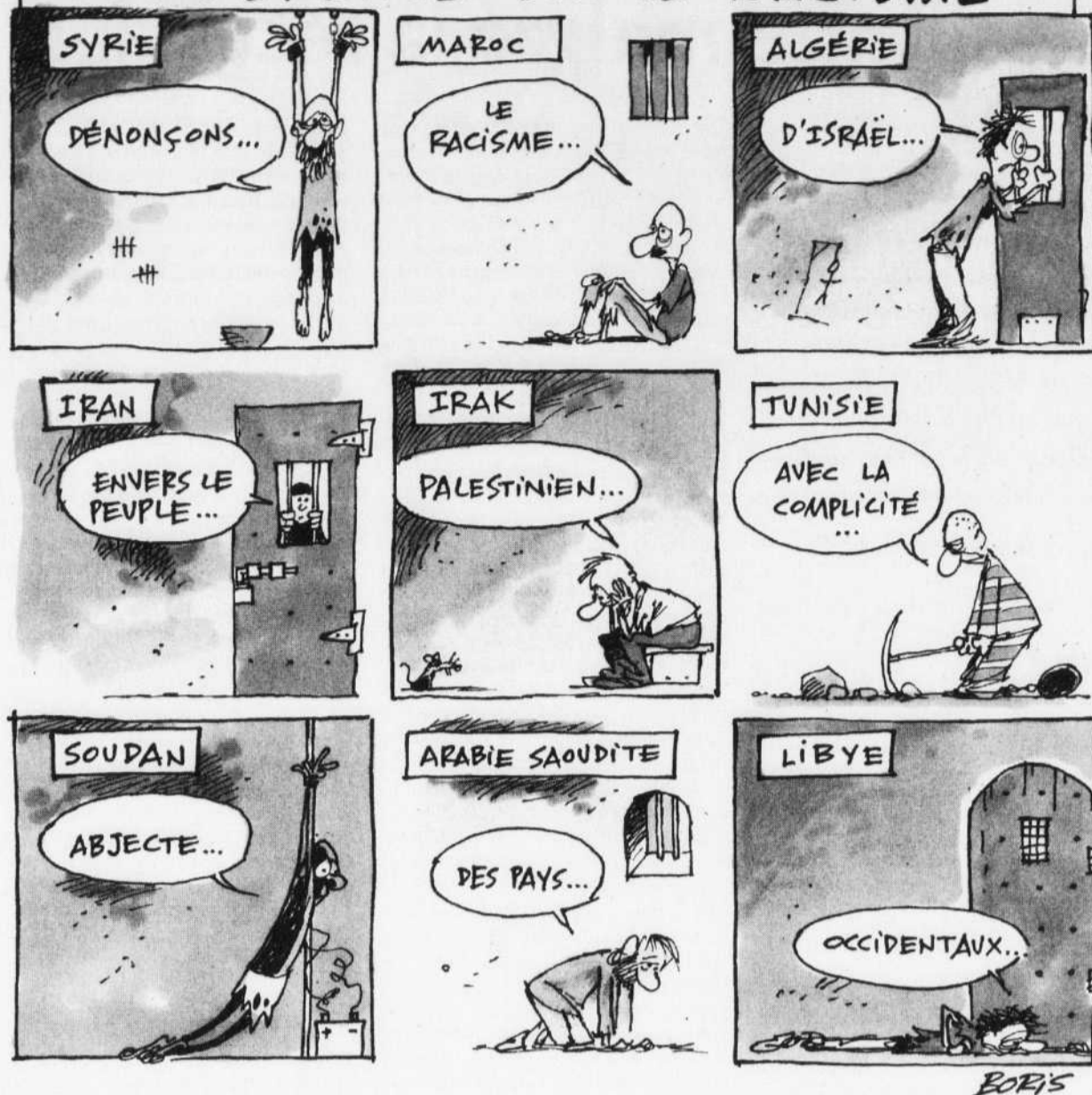
QUÉBEC - 266, rue Saint-Vallier Ouest, Québec (Québec) G1K 1K2
Tél. : (418) 521-4000 Fax : (418) 521-4000

Courriel : commentaires@alternatives.ca • Site Internet : www.alternatives.ca

Ce journal est produit par Alternatives, réseau d'action et de communication pour le développement international, en partie grâce à l'appui financier de l'Agence canadienne de développement international (ACDI). Le contenu n'engage en rien ce dernier organisme. Tirage : 50 000 exemplaires. Le journal Alternatives est distribué de façon indépendante et ce numéro est publié dans l'édition du 29 avril 2009 du quotidien Le Devoir. La reproduction des textes est autorisée. Veuillez mentionner la source. Les points de vue exprimés par les auteurs n'engagent que ceux-ci.

COORDINATION ET RÉDACTION : Emmanuel Martinez - COMITÉ DE RÉDACTION : Alain Ambrosi, Pierre Beaudet, Stéphane Corniveau, France-Isabelle Langlois, François L'Écuyer, Denis McCready, Nachammal Raman, Alexandre Touchette - CHRONIQUES : Normand Baillargeon, Pierre Beaudet, François Dupuis-Déri, David Homel, Naomi Klein, Judy Rebeck et Michel Warschawski - RÉVISION ET CORRECTION DES TEXTES : Gilles McMillan - INFOGRAPHIE : Brigitte Beaudet - CARICATURE : Boris

CONFÉRENCE SUR LE RACISME



Opinion

Un tournant décisif pour notre réseau public de santé

LOUIS ROY

La privatisation de notre réseau public de santé est bel et bien en progression et elle se fait en dehors de tout débat public. Quelques récents exemples d'intrusion du privé devraient alerter tous les Québécois. Il est minuit moins une : il faut arrêter ce mouvement avant qu'il ne soit trop tard!

Hébergement des personnes âgées : une vente aux enchères!

Le 12 mars, l'Agence de la santé et des services sociaux de la Montérégie a autorisé la signature d'une entente en partenariat public-privé (PPP) avec le Groupe Savoie. Ce dernier va concevoir, construire et financer un centre hospitalier de soins de longue durée (CHSLD) de 200 lits, à Saint-Lambert, en plus d'y assurer les soins et services et d'entretenir les installations pour les 25 prochaines années. En fait, avec ce contrat, l'entreprise hérite de 60 places déjà existantes dans un CHSLD public, auxquelles s'ajouteront 140 autres places. En plus, et contre toute définition des PPP, la compagnie demeurera propriétaire des édifices à la fin du contrat!

Il s'agit du premier d'une longue série de projets semblables, puisque le gouvernement pourrait recourir aux PPP pour la création de 3 000 à 5 000 nouvelles places en CHSLD et pour la privatisation de nombreux foyers existants.

Le contrat signé avec le Groupe Savoie est d'une valeur de 200 millions de dollars. L'Agence aurait reçu une autre proposition, beaucoup plus chère, presque du double en fait, information impossible à confirmer compte tenu du secret caractéristique de l'attribution des contrats en PPP.

Compte tenu de la différence entre les deux soumissions, on peut se demander comment le Groupe Savoie pourra offrir un même niveau de qualité de services et des conditions de travail adéquates. Sans parler des profits que l'entreprise entend évidemment empocher. Pour un projet semblable, le Centre de santé et de services sociaux (CSSS) de Québec-Sud a fait réaliser une étude qui concluait que le mode PPP coûterait 34 % plus cher. Devant l'évidence, ce CSSS a choisi d'y aller en mode public. Pourquoi cela serait-il différent à Saint-Lambert?

Où le Groupe Savoie entend-il couper pour faire ses frais? Offrira-t-il des conditions de travail de misère dans un contexte de pénurie de main-d'œuvre? Exigera-t-il une contribution plus élevée aux résidents? Demandra-t-il éventuellement des fonds additionnels de l'État? Impossible de répondre à ces questions : c'est le secret commercial qui régit, avalisé par l'Agence des PPP. Cette dernière a d'ailleurs mené une étude comparative avec le secteur public, mais elle refuse de rendre publics les résultats. On nous demande un acte de foi totalement aveugle!

Centres universitaires : 10 000 employés dans le noir
Le gouvernement vient de lancer l'appel de propositions pour un PPP au CHUM. Encore là, l'opacité du projet donne

froid dans le dos. Si au CUSM la direction fait preuve d'une volonté de transparence auprès des syndicats, ce n'est pas le cas au CHUM. Malgré nos demandes d'accès à l'information, il est impossible de savoir quels services seront assurés pendant des décennies par le secteur privé. Cela est très préoccupant.

Les services « auxiliaires » tels que les cuisines ou l'entretien sont névralgiques et ils doivent être considérés comme partie intégrante de la mission d'un hôpital. Les syndicats ont proposé de mettre sur pied un groupe de travail pour soutenir le développement et améliorer les services, et ce, dans le réseau public. Pourquoi ne donnerait-on pas les moyens au secteur public d'innover lui aussi, et de proposer des solutions d'avenir?

On ne peut pas prévoir dans un contrat, si volumineux soit-il, quels seront les besoins à combler dans 25 ans, moment où le public devrait redevenir propriétaire du CHUM. Beaucoup d'États ont déjà tenté la formule PPP pour leurs hôpitaux et elle s'est avérée désastreuse pour les contribuables. Le gouvernement québécois reste persuadé qu'il réussira là où d'autres, comme l'Ontario ou la Grande-Bretagne, se sont cassés les dents. Quels sont les objectifs réels du gouvernement? On l'a bien vu dans l'affaire Couillard, le lobby du privé en santé a déjà ses entrées dans le gouvernement Charest.

Soyons aux aguets

Ce ne sont que quelques exemples des nombreuses brèches inquiétantes qui apparaissent un peu partout. En ouvrant la porte au privé comme on le fait actuellement, on affaiblit en même temps le réseau public. On l'affaiblit financièrement, on encourage le transfert de l'expertise vers le privé, et l'État abdique sa responsabilité de garantir l'universalité, l'accessibilité et la qualité des services ainsi que des conditions de travail décentes.

Nos services de santé publics constituent pourtant un investissement des plus rentables! Les Québécois paient beaucoup moins pour leurs soins de santé que les citoyens de pays où le privé est plus présent. Les services publics sont aussi une « infrastructure » dans laquelle il faut investir pour qu'ils soient efficaces et qu'ils s'améliorent. En pleine période de débâcle économique, compter sur des services publics gratuits permet à ceux et celles qui perdent leur emploi d'éviter de s'endetter encore plus pour pouvoir instruire leurs enfants et vivre en santé. C'est un des principaux atouts de notre société. Un atout autant social qu'économique. Ne nous leurrions pas, si le privé met la main sur nos services publics, ce sera à son bénéfice, pas au nôtre!

L'auteur est vice-président de la Confédération des syndicats nationaux.

Trois façons de poser un geste concret pour Alternatives

1. Je veux m'abonner au journal

25 \$ pour recevoir le journal Alternatives (10 numéros par année).

Alternatives
... pour un monde différent

2. Je désire être membre

Cotisation annuelle : 36 \$ (cotisation normale) 15 \$ (sans-emploi ou étudiant) 60 \$ (membre de soutien)
Tous nos membres reçoivent gratuitement le journal Alternatives et bénéficient d'autres avantages.

3. Je veux faire un don

l'appuie financièrement le travail de solidarité internationale d'Alternatives.

Veuillez cocher votre choix : 1 2 3 Voici un montant de : _____ \$

Mode de paiement : chèque Visa Mastercard American Express

No de la carte : _____ Date d'expiration : _____

Signature : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Ville : _____ Code postal : _____

Téléphone : () _____ Courriel : _____

Faites parvenir votre contribution et/ou ce formulaire à l'adresse suivante :
Alternatives 3720, avenue du Parc, bureau 300, Montréal (Québec) H2X 2J1

Un reçu d'impôt sera émis pour tout montant de 15 \$ et plus - No d'enregistrement : 1411 69086 RR0001

Pour en savoir plus :
514-982-6606
www.alternatives.ca

Partenariat public-philanthropie Les nouveaux PPP sociaux

Les liens entre le gouvernement du Québec et la Fondation Chagnon suscitent bien des interrogations, dont la privatisation de programmes sociaux. Deux projets de loi qui avalisent ces PPP (partenariat public-philanthropie) sont contestés par plusieurs organismes communautaires. Ces groupes reconnaissent la nécessité d'argent frais, mais dénoncent l'absence de débat public, ainsi que l'attitude de la Fondation Chagnon.

MARIE-ÈVE VOGHEL-ROBERT

Le 11 mars, le ministre de la Famille du Québec, Tony Tomassi, annonçait le dépôt du projet de loi 7 instituant le Fonds pour le développement des jeunes enfants, en partenariat avec la Fondation Chagnon, qui vise à « donner aux enfants de milieux défavorisés toutes les chances de réussir et de prévenir le décrochage scolaire ». Étalé sur 10 ans, il est doté de 150 millions de dollars prélevés à même les coffres du gouvernement, et de 250 millions fournis par le programme Québec Enfants de la Fondation Chagnon.

Avec l'annonce quelques jours auparavant du Fonds de soutien aux proches aidant des aînés (projet de loi 6) et celui déjà existant pour la Promotion des saines habitudes de vie, c'est au total près d'un milliard de dollars, sur dix ans, qui lient financièrement la Fondation Chagnon au gouvernement québécois.

Il faut comprendre que les fonds de la Fondation Chagnon proviennent de la vente de Vidéotron à Québec en 2000, qui a rapporté 1,84 milliard de dollars aux Chagnon. La fiscaliste Brigitte Aleppin explique, dans son livre *Ces ri-*

ches qui ne paient pas d'impôts, comment André et Lucie Chagnon « ont planifié les transactions pour que la majorité du produit de la vente de Vidéotron aboutisse dans une fondation de charité faisant d'elle la fondation la plus riche au Québec, avec un actif de près de 1,4 milliard de dollars ». Elle précise que « si la famille Chagnon avait tout simplement vendu ses actions de Vidéotron sans l'intervention d'une fondation, elle aurait eu à payer un impôt de 460 millions de dollars ».

Une question de gouvernance

Pour Marie Lehey, directrice générale de la Fédération québécoise des organismes communautaires Famille (FQOCF), le principal problème des fonds conjoints créés par la Fondation Chagnon et le gouvernement québécois, « c'est qu'ils remettent en question le rôle de l'État, sans qu'il n'y ait eu de véritable débat public sur le rôle et la gestion de celui-ci ».

La FQOCF s'inquiète aussi de la tangente prise vers une privatisation des services publics, vers la détermination par des investisseurs privés des priorités des institutions publiques, alors que les fonds sont toujours composés d'une part importante d'argent public.

Après les déclarations de la ministre Marguerite Blais sur la société de gestion mise en place par le projet de loi 6, les membres de la FQOCF sont encore plus inquiets. En effet, selon le projet envisagé, la Fondation Chagnon versera le quart des sommes de la société de gestion, mais aura droit à la moitié des sièges de direction. Pour le projet de loi 7, l'apport financier de la Fondation Chagnon représente 62 % du total. Les groupes communautaires se questionnent : la Fondation voudra-t-elle être majoritaire afin de décider des orientations du fonds ?

Bien des acteurs communautaires souhaitent amener le débat des PPP sociaux sur la place publique. Selon la FQOCF, c'est nécessaire parce que « dans le cas des grands chantiers, c'est le gouvernement qui détermine où passera la route, où sera construit l'hôpital. Dans les PPP sociaux, il semble que les grandes

orientations seront déterminées par les investisseurs privés. »

Expériences passées malheureuses

M^{me} Lehey appelle à d'autant plus de prudence que les expériences passées entre les organismes communautaires et les programmes Québec Enfants et Québec en forme n'ont pas toujours été positives. Dans son mémoire présenté à la Commission des affaires sociales, la FQOCF dénonce la Fondation pour le « non-respect des structures de concertation existantes, la non-reconnaissance de l'expertise développée par les groupes, le mépris des processus démocratiques de prises de décision dans les groupes. Certains [membres] parlent même d'appropriation abusive du matériel développé par les groupes, de doublement de services ou d'activités offertes à une même population ». M^{me} Lehey évoque également des « relations plutôt tendues » avec les Comités d'action locale de la Fondation Chagnon.

Carol Gélinas, coordonnatrice du Regroupement des organismes communautaires famille de Montréal (ROCFM) abonde dans le même sens. Elle précise que « trop souvent les consensus obtenus au sein de concertations sont faux puisqu'ils ont lieu avec peu de discussions et encore moins de débats ». Carol Gélinas ajoute même que certains de ses membres « préfèrent se retirer de ces lieux de concertation plutôt que de supporter les tensions qu'ils y vivent ».

Dans une lettre publiée dans *Le Devoir* le 6 avril dernier, la présidente du Syndicat de l'enseignement de Champlain (affilié à la CSQ), Monique Pauzé, questionne le rôle joué par la Fondation Chagnon. Elle indique que « notre propre expérience avec les interventions de la Fondation Chagnon, par l'entremise du projet Québec en forme, nous amène à remettre en question le bien-fondé de sa présence dans nos écoles ».

M^{me} Pauzé précise que « la Fondation ne fait pas qu'investir de l'argent; elle s'investit en imposant ses conditions, ses directives. Nous le vivons dans une commission scolaire de la Rive-Sud de Montréal. La Fondation intervient dans l'élaboration de



PHOTO: FLICKR / FARMSTAC13

la grille-horaire au préscolaire. Elle se manifeste également par des activités à l'heure du dîner ou des activités parascolaires, en dehors de la grille-horaire. [...] Résultat : nos enseignants n'ont plus présence sur les activités d'un organisme privé dans l'école, une institution publique! »

Un moratoire?

Face aux expériences passées et aux incertitudes quant à l'avenir, plusieurs réclament un débat public sur la création de tels fonds en partenariat, mais aussi sur les différents aspects liés à la gouvernance. Le Conseil de la Famille et de l'enfance précise que « compte tenu des sommes en jeu, de la durée de vie du projet, de la multitude de milieux impliqués et du nombre de familles visées, un débat sur le bien-fondé de cette pratique s'impose ».

D'autres vont plus loin et demandent un moratoire. Pour le ROCFM, les projets de loi 6 et 7 ne doivent tout simplement pas être adoptés. Amir Khadir, député de Québec solidaire, réclame aussi un moratoire sur la création de

La Fondation Chagnon investit des sommes colossales dans des programmes visant les jeunes. Le Fonds pour la promotion des saines habitudes de vie et celui sur le développement des jeunes enfants vont recevoir 400 millions de dollars chacun sur dix ans de la part de la Fondation.

nouveaux fonds. Il considère que « dans un contexte où l'argent manque au sein des réseaux de santé et d'éducation ainsi que dans le secteur communautaire, il faut s'assurer que les nouvelles sommes débloquées s'inscrivent dans un plan d'ensemble dont le public a le contrôle ». Il ajoute qu'il est « impératif d'effectuer une évaluation rigoureuse des retombées réelles et de l'implantation concrète de programmes comme Québec en forme », financés en partie par la Fondation Chagnon. Monsieur Khadir a formulé ces demandes parce qu'il « craint le manque de transparence » des travaux de la Commission des affaires sociales sur laquelle il siège. D'autant plus que la Fondation Chagnon ne s'est pas présentée aux travaux de la Commissions.

Quand la privatisation mène à la mobilisation

Pendant que Montréal se débat avec le scandale des compteurs d'eau confiés à l'entreprise privée, les Boliviens peuvent se vanter d'avoir empêché la privatisation de leur réseau d'aqueducs. À deux reprises depuis dix ans en Bolivie, de grandes mobilisations populaires ont réussi à renverser des contrats conclus entre l'État et de grandes entreprises multinationales.

STÉPHANIE ROUSSEAU

En Bolivie, deux des plus grandes villes du pays ont été secouées par de fortes mobilisations contre la privatisation des services publics d'eau : Cochabamba en 2000 et El Alto en 2005. Dans ces villes, des paysans, des syndiqués, des étudiants, des religieux et des milliers d'autres citoyens se sont associés pour protester contre les contrats conclus entre des consortiums d'entreprises étrangères et le gouvernement. « Les gens ont rapidement compris l'urgence d'agir et de bloquer ces tentatives d'ultra néolibéralisme, qui ne représentaient pas leurs valeurs et leur mode de vie », dit Carlos Crespo, professeur de sociologie à l'Université San Simón, à Cochabamba.

Cité dans *Le Monde diplomatique*, le vice-président de la Bolivie, Alvaro García Linera, explique que la force du mouvement social bolivien repose sur la diversité de la base, qui s'oppose sur de nombreux sujets, mais qui sait s'unir autour de valeurs communes quand des causes l'exigent : « Divisions territoriales, idéologiques, religieuses, de classe... À certains moments, ce mouvement construit des unités territoriales, locales, autour de thèmes très quotidiens - eau, électricité, énergie. En période de tension, cela se transforme en force et en actions collectives, qui, au moment le plus aigu de la confrontation, s'articulent en mouvement de masse. Avant de re-somber dans la division une fois l'objectif atteint. »



PHOTO: FLICKR / PABLOELROJO

La guerre de l'eau

Cette lutte a été appelée « La guerre de l'eau ». En septembre 1999, le gouvernement d'Hugo Banzer, ex-dictateur durant les années 1970, revenu au pouvoir démocratiquement en 1997, signe un contrat qui privatise pour 40 ans le service d'administration des eaux publiques de Cochabamba. La troisième ville du pays a de grands besoins en eau, même les citoyens les plus fortunés n'en reçoivent que 2 à 3 heures par jour. Le contrat, octroyé au consortium Aguas de Turani, avec à sa tête l'entreprise américaine Bechtel, doit creuser un tunnel pour acheminer l'eau d'une vallée voisine, construire un barrage et une usine de traitement.

Le consortium compte financer les travaux en augmentant les tarifs de l'eau. Mais les prix, censés augmenter de 35 %, sont plutôt haussés de 80 à 200 %, ce qui provoque la colère d'une grande partie de la population et engendre de forts mouvements de protestation.

En avril 2000, face à l'ampleur de la mobilisation, le gouvernement bolivien déclare l'état d'urgence pendant trois mois dans le pays. Tout rassemblement populaire est interdit. Mais au lieu de calmer le jeu, le recours à cette mesure d'exception a l'effet contraire et attise la colère des protestataires, qui continuent de manifester.

Manifestation à La Paz contre la privatisation de l'eau en 2006. Les tentatives de privatisation des services d'aqueducs ont poussé les Boliviens à défendre ce qui leur appartenait et à élire des dirigeants engagés à promouvoir leurs intérêts plutôt que ceux des entreprises.

Devant la colère populaire, le consortium Aguas de Turani décide finalement de quitter le pays, et le gouvernement bolivien modifie la Loi sur l'eau. Pour Carlos Crespo, c'est l'importance de la mobilisation qui a forcé le gouvernement à revenir sur ses positions. « Depuis le retour de la démocratie en 1982, des mesures d'exception ont souvent été utilisées par le régime démocratique. Cette fois-là, face à la force de la mobilisation populaire, le gouvernement a été obligé de négocier. »

La victoire contre la privatisation des services d'aqueducs à Cochabamba et El Alto a pavé la voie pour l'élection d'Evo Morales, en décembre 2005. Une des premières mesures du président bolivien a d'ailleurs été de créer le premier ministère de l'Eau de la Bolivie. Un geste qui exprime son engagement envers la protection de cette richesse naturelle. Evo Morales s'est par la suite attaqué à la nationalisation des secteurs-clés de l'économie bolivienne, qui avait été privatisés dans les années 1980, comme ceux du gaz, du pétrole ainsi que de la sidérurgie.

5^e SOMMET CITOYEN DE MONTRÉAL
UN FORUM SOCIAL MONTRÉALAIS OUVERT À TOUS ET À TOUTES

5 AU 7 JUIN 2009

Autorisations en anglais • Conférences • Tables rondes • Ateliers • Nouvelles • Films et bien plus!

Au Pavillon J.-A. De Séve de l'UQAM 514 292-8378 www.5sc.ecologieurbaine.net

Une invitation aux citoyens et citoyennes à discuter et à débattre en vue d'adopter un Agenda citoyen pour Montréal.

Quelles sont vos aspirations pour Montréal, à vous, vos amis, vos communautés, et quelles devraient être nos priorités communes à son égard?

ATELIERS, CONFÉRENCES ET PANELS SUR DES SUJETS TELS QUE : la démocratie, l'environnement, l'économie, la justice sociale et la culture, tous abordés dans le contexte urbain de notre ville.

INFORMATION / INSCRIPTION
Centre d'écologie urbaine de Montréal

(514) 282-8378 • www.5sc.ecologieurbaine.net

RICHARD POULIN et YANICK DULONG

Les éditions Sisyph
4005, rue des Érables, Montréal, PQ, H2K 3V7
http://sisyphe.org
éditions_sisyphe@yahoo.ca - (514) 374-5846

Richard Poulin et Yanick Dulong
Les meurtres en série et de masse
dynamique sociale et politique



Sisyph

LES MEURTRES EN SÉRIE ET DE MASSE dynamique sociale et politique

Des massacres au masculin, des victimes au féminin!
Des tueries d'hommes blancs, des victimes de couleur!

10 x 15 cm, 128 pages
En librairie : 12 \$
Commande postale : 14 \$



Conseil des Arts
du Canada

Canada Council
for the Arts

DOCUMENTAIRES

DES DOCUMENTAIRES SUR LE WEB

La crise économique mondiale, les trop lourds processus de production cinématographique et l'attrait pour une plateforme qui rapproche le public des créateurs figurent sans doute parmi les raisons qui motivent les documentaristes à se tourner de plus en plus vers la toile pour y présenter leurs projets. Voici quelques documentaires qu'on retrouve sur le Web.

**La cité des mortes**

(www.lacitedesmortes.net)

« Il existe une ville où tuer une femme n'est rien. »

Bienvenue à Ciudad Juárez, cette ville du nord du Mexique où près de 400 femmes ont été assassinées et 500 disparues depuis 1993. En plus d'un livre et d'un documentaire, les journalistes Jean-Christophe Rampal et Marc Fernandez ont aussi décidé de consacrer à ce sujet une plateforme Web pour tenter de vivre cette ville : à nous de découvrir une radio Ciudad pour entendre les voix de ceux qui dénoncent, une carte interactive pour comprendre la ville et la criminalité, des fiches signalétiques des protagonistes et des photos rapportées des voyages d'enquête.

Voyage au bout du charbon (www.lemonde.fr/asi-pacifique/visuel/2008/11/17/voyage-au-bout-du-charbon_1118477_3216.html)

À l'instar des livres dont vous êtes le héros, les concepteurs Abel Segrétin et Grégoire Basdevant vous invitent à vous mettre dans la peau d'un journaliste d'enquête qui s'aventure dans la vallée du Shanxi, en Chine, là où se trouvent les mines de charbon à la fois emblématiques de la croissance économique du pays... mais aussi des violations des droits de la personne. En choisissant vous-même le chemin que vous allez emprunter, découvrez photos, vidéos et explications au sujet d'une situation déplorable. Comme si vous étiez à 300 mètres sous terre.

Gaza / Sderot, la vie malgré tout (http://gaza-sderot.arte.tv)

Deux villes (Gaza en Palestine / Sderot en Israël). Trois kilomètres de distance.

Voici la trame de fond de ce projet documentaire Web qui a mené à la réalisation de 80 épisodes, toujours en duo, chaque fois de part et d'autre de la frontière. Au moyen de courtes vidéos illustrant le quotidien des gens (la passion pour la boxe de l'un, l'opération aux amygdales de l'autre), découvrez des individus dont les trajectoires sont intrinsèquement liées et qui ne souhaitent qu'une chose : la paix.



Brave New 1984 (http://citizen.nfb.ca/brave-new-1984) (en anglais)

Et si Aldous Huxley et George Orwell étaient finalement des visionnaires du 21^e siècle? Animé par cette réflexion, le cinéaste Magnus Isacson a proposé au programme Citizen Shift de l'ONF de mettre en place un site Internet auquel tout le monde pourrait contribuer (sous forme de vidéos, textes et photos) en réfléchissant aux ressemblances entre notre société actuelle et celle décrite dans *Le meilleur des mondes* et *1984*.

Les dossiers multimédias de Parole citoyenne

Le programme Parole citoyenne de l'ONF élabore aussi de nombreux dossiers multimédias (http://citoyen.onf.ca/dossiers) et des blogues (http://citoyen.onf.ca/blogs/) afin de sensibiliser les gens à de nombreux enjeux : les déplacés de guerre, la gestion des déchets, l'itinérance, etc. Plus de 1000 courts-métrages sont actuellement en ligne! À surveiller, le tout nouveau dossier multimédia consacré aux poursuites bâillon (ou SLAPP) telles que celle intentée par Barrick Gold et Banro contre la maison d'édition Écosociété pour la parution de *Noir Canada - pillage, corruption et criminalité en Afrique*.

JULIE MÉDAM

LIVRES

L'Empire, la démocratie, le terrorisme.

Eric J. Hobsbawm. Édition André Versaille/Le Monde diplomatique. 2009. 178 pages (traduit de l'anglais par Lydia Zaid).

L'historien britannique Eric J. Hobsbawm vient de publier un recueil de conférences prononcées au cours des dernières années sous le thème de L'Empire, la démocratie et le terrorisme. L'auteur d'une série d'ouvrages sur le capitalisme et la modernité poursuit sur les enjeux du XXI^e siècle un peu comme il l'avait fait lors de ses entretiens avec Antonio Polito en 2001.

Ces courts textes, qui portent sur des thématiques comme la guerre et la paix, l'avenir des empires mondiaux, les mutations du nationalisme, la démocratie ou encore la violence et le terrorisme, sont traités dans une perspective historique pour mieux comprendre les défis politiques du XXI^e siècle. Reconnu pour ses sympathies marxistes, l'historien ne tergiverse pas sur les convictions qui habitent ses analyses, lesquelles sont motivées « par une hostilité à l'impérialisme, que ce soit celui des grandes puissances, qui prétendent agir pour le bien des victimes, de leurs conquêtes, ou celui des Blancs, qui tiennent pour acquis leur supériorité et leur droit de décider pour les peuples d'autres couleurs ».

Pour Hobsbawm, il est clair que les empires qui ont porté les espoirs de la « Pax » l'ont toujours fait dans leur propre intérêt, et que la débâcle actuelle de la « pax américaine » en Afghanistan et au Moyen-Orient représente ni plus ni moins la fin de l'Empire. L'auteur juge que l'Occident sera perdant à vouloir imposer aux autres sa conception de la démocratie, fragilisant ainsi les acquis du modèle républicain. Particulièrement critique à l'endroit du libre marché et des inégalités engendrées à sa suite, l'historien rappelle comment la mondialisation néolibérale mine les acquis des travailleurs dans les pays occidentaux en exploitant tout particulièrement la main-d'œuvre des économies émergentes, véritable « armée industrielle de réserve » comme l'a déjà qualifiée Marx.

JACQUES LÉTOURNEAU

L'Altermondialisme

Francis Dupuis-Déri, Boréal, Montréal, 2009, 127 pages.

Dans ce court livre de poche, Francis Dupuis-Déri fait le survol de l'altermondialisme de manière claire et synthétique. Il présente ainsi les principales organisations de ce « mouvement des mouvements » (les paysans, les syndicats, la Marche mondiale des femmes, etc.), ainsi que des auteurs marquants comme Naomi Klein, Noam Chomsky ou Walden Bello.

Des clivages marquent évidemment l'altermondialisme. Francis Dupuis-Déri identifie tout d'abord les tiraillements entre les réformistes plutôt sociodémocrates (les syndicats notamment) et les radicaux (anarchistes, etc.) plutôt anticapitalistes. Il explique aussi les tensions entre les tenants du contre-pouvoir (prêts à accéder au pouvoir) et ceux qui prônent l'anti-pouvoir (adeptes du « changer le monde sans prendre le pouvoir »). L'opposition entre unité et diversité est autre clivage lié à l'altermondialisme. Sa diversité est sans aucun doute une de ses plus grandes forces, mais cela l'empêche de présenter un projet unifié et d'agir de façon homogène pour prendre le pouvoir. L'auteur croit qu'il est illusoire d'espérer que l'altermondialisme s'unifie sous une même bannière, parce qu'il constitue par définition une convergence de mouvements disparates.

Dans son bilan, l'auteur souligne les gains de l'altermondialisme : remise en cause de la préséance du néolibéralisme et de la légitimité des institutions élitistes comme le G8 ou l'OMC; ainsi que l'organisation de nombreux événements qui perdurent et qui se renouvellent comme le Forum social mondial. Malgré tout, il constate que les dominants maintiennent le cap sans être trop dérangés.

EMMANUEL MARTINEZ

Entrevue avec Monique Simard

Le documentaire et la crise



Ottawa veut davantage favoriser les productions cinématographiques commerciales. Les cinéphiles montréalais perdent les salles d'Ex-Centris, Les diffuseurs publics crient famine. De gros nuages gris planent sur le documentaire. Internet ouvre cependant de nouvelles perspectives. Charles Gervais s'est entretenu avec Monique Simard, directrice générale du Programme français de l'Office national du film (ONF), pour savoir quel impact aura Internet sur le documentaire.

La télé est en crise, la presse écrite est en crise, comment le documentaire tel qu'on le connaît, tel que l'ONF en produisait jusqu'à aujourd'hui, va survivre au Web?

Ça dépend si on conçoit le Web comme une plateforme de diffusion ou si on considère le Web en plus comme un nouvel outil de création. C'est deux choses différentes. Par exemple, l'ONF a ouvert un site, onf.ca, où l'on peut visionner 900 films. Dans ce cas-là, c'est une plateforme de diffusion où tu as des œuvres dans leur format standard. Mais aujourd'hui, le Web 2.0 offre une nouvelle façon d'écrire le documentaire à cause de l'interactivité. Je ne pense pas que c'est la mort du documentaire traditionnel linéaire, mais c'est la naissance d'une nouvelle écriture, d'une nouvelle architecture du documentaire.

Qu'est-ce que vous pensez de cette nouvelle écriture interactive?

Je trouve ça super intéressant. Et si on se replace dans la grande tradition documentaire, dans les années 1960, Colin Low avec *The Children of Fogo Island* ou Fernand Dansereau avec *Saint-Jérôme*, c'était du documentaire interactif. À l'époque, c'était quasiment la même situation, c'était des grandes crises économiques, toutes les usines fermaient, à Fogo Island ils allaient fermer la grande industrie de la place. Donc le documentariste est arrivé sur place, il a choisi des personnages à travers lesquels l'histoire va se raconter, a filmé et est revenu montrer le matériel qu'il avait monté aux protagonistes. Leur attitude et la situation changeaient à cause de l'intervention du documentaire. De nos jours, quand on fait entrer en action les spectateurs, on obtient un nouveau joueur. Le spectateur peut décider de participer, de jouer les protagonistes. C'est très intéressant. Sauf que le genre Web documentaire, comme *Gaza Sderot* ou *Voyage au bout du charbon*, c'est un genre qui reste à inventer. Il y a peu de propositions qui sont faites par les documentaristes plus classiques qui considèrent encore que le Web est un ajout, un appui à leur documentaire, que ce n'est pas l'œuvre principale.

Comment l'ONF compte-t-il prendre sa place dans l'univers Web?

On doit s'investir dans ce nouveau type d'écriture documentaire. On a dans notre mission le devoir de s'impliquer dans les grands enjeux sociaux, de les documenter, de pouvoir susciter des débats. Cette forme de documentaire peut tout à fait s'y prêter. En ce moment, on débute un très gros projet sur la récession

avec 10 créateurs à travers le pays, des documentaristes, des photographes, 25 à 30 personnages. Non seulement il y a du documentaire qui répond aux formes les plus classiques - bon casting, bonnes situations, etc. - mais il va y avoir aussi des fenêtres d'interactivité assez exceptionnelles et nouvelles. Ça va servir à documenter comment le monde va passer à travers cette crise économique là. Tu peux suivre l'histoire de l'un, pas suivre l'histoire des autres, celle qui modifie l'histoire des uns ou est en parallèle avec les autres.

C'est donc quelque chose d'assez nouveau pour vous...

Oui (rires), c'est nouveau pour moi, mais on a du monde ici qui connaît ça. J'apprends, aussi. Par exemple, le producteur de *Gaza Sderot* avec qui j'ai déjà travaillé, depuis l'été dernier, m'envoyait son projet interactif et on en a beaucoup discuté. Je pense que ce qui est important est de comprendre comment l'essence même du projet est transformée par l'interactivité. Ce n'est pas une question de technologie, c'est vraiment une question de contenu et d'éditorial.

Comment pensez-vous que le Web a modifié la façon de regarder le monde, de l'influencer, de créer?

La première chose, c'est l'accessibilité à la diffusion. Il y a une énorme démocratie dans l'accessibilité à pouvoir diffuser. Je ne parle pas des moyens de diffusion, mais techniquement de la diffusion. N'importe qui peut mettre n'importe

quoi, et je ne dis pas que c'est nécessairement de bonne qualité, mais c'est là.

L'interactivité à laquelle tu vas t'ouvrir va t'influencer dans ton contenu. Tu présentes un contenu qui n'est pas fini, contrairement au documentaire plus traditionnel où on présente un contenu fini. Par conséquent, on ouvre une porte à la modification de son contenu, à soi-même s'ouvrir à vouloir le changer. C'est vrai que par rapport à un documentariste classique qui va tourner et monter pendant un ou deux ans pour finir son film et le montrer, il y a une très grosse différence. Ce documentariste a un contrôle absolu sur son documentaire et ne livre pas aux autres ce qu'il a décidé de ne pas livrer.

Pour être très clair, ça ne va pas faire disparaître le fait de raconter une histoire avec un début, un milieu et une fin. Ça ne disparaîtra pas, tout comme les autres médias n'ont pas fait disparaître le livre ou la radio. C'est toujours la même chose quand un nouveau genre apparaît, on se dit « ah, c'est la fin de ». Ce n'est pas la fin, c'est une modification, c'est un complément, c'est une nouvelle chose. Et on n'a pas encore été très loin dans le Web documentaire...

Propos recueillis par Charles Gervais, documentariste indépendant.

Dans *Voyage au bout du charbon*, vous êtes le protagoniste : tracez votre chemin et dialoguez avec des personnages afin de construire votre enquête sur les mines en Chine.



LA SEMAINE DU MILLIÈME!

Alternatives organise une série d'événements pour souligner l'engagement de 1000 stagiaires au sein de son organisation

1000 STAGIAIRES

Alternatives

12 MAI / L'ENGAGEMENT DES JEUNES EN COOPÉRATION INTERNATIONALE
Conférence avec Anne Latendresse (UQAM), Olga Navarro-Flores (UQAM), Alexis Deschênes (journaliste), Hyacinthe Combari (documentariste) • Lieu à confirmer • Gratuit

13 MAI / PROJECTION DE FILMS SUR LE DÉVELOPPEMENT INTERNATIONAL
19 h, Café Romolo, 272, rue Bernard Ouest, Montréal
en collaboration avec Parole Citoyenne • Gratuit

15 mai

SPECTACLE DE BAMBARA TRANS
et À Bâbord Jazz Band
21 h, Théâtre Plaza
6505, rue St-Hubert • 9 \$

12 MAI — À QUÉBEC
Projection de films sur le développement international
À L'Agitée - 251 rue Dorchester
19 h • Gratuit

www.1000stagiaires.com